

La Lettre Spéciale Education

Septembre 2013 n°24

Chères Allaudiennes, Chers Allaudiens,

La rentrée scolaire est toujours un moment où différents sentiments se mêlent en un même endroit : l'émotion et parfois les pleurs pour les enfants qui effectuent leur première rentrée, pour les autres la joie de retrouver leurs copains et pour les parents toujours la même inquiétude de laisser leur progéniture. Mais après quelques jours tout va mieux pour les uns et les autres.

Du côté des services municipaux, un certain stress est également présent à la rentrée mais aussi avant : les travaux seront-ils bien finis dans les temps, ne manque-t-il rien pour les enfants... La pression monte et le jour J, tout le monde découvre des classes et des écoles prêtes pour une année studieuse. Enfants, parents et personnel municipal sont rassurés, la scolarité des petits Allaudiens va bien se passer.

Je suis très attaché aux conditions de travail de nos enfants. Le premier degré (écoles maternelles et élémentaires) est à la base de tout. La maternelle prépare nos enfants à la vie en société, ils y apprennent le vivre ensemble qui conditionnera leur vie d'adulte. Les classes élémentaires leur donnent le socle du savoir : lire, écrire et compter leur permettra de poursuivre des études, qui je l'espère, seront brillantes pour les plus nombreux d'entre-eux.

Nous le savons, l'environnement dans lequel les enfants se trouvent joue un rôle important dans l'apprentissage. C'est pour cela que la Commune souhaite offrir aux écoliers d'Allauch un cadre favorable à la réussite scolaire.

Ensemble, Commune, enseignants, parents d'élèves, autorités académiques, nous oeuvrons, dans le respect des prérogatives de chacun, pour faire de l'école un lieu où nos enfants se sentent bien.

Le Maire d'Allauch
Sénateur des Bouches-du-Rhône

L'année scolaire 2013/2014 en chiffres

Sur l'ensemble des groupes scolaires d'Allauch, 1795 enfants ont fait leur rentrée le 3 septembre.

661 petits écoliers en maternelle.

1134 élèves dans les cours élémentaires.

1662 enfants mangeront à la cantine au moins une fois par semaine, soit près de 94 % des effectifs.

650 inscrits à la garderie du matin. Assurée par 2 agents municipaux à partir de 7h30.

645 élèves fréquenteront l'étude du soir. Assurée de 17h à 18h par les enseignants volontaires sous la responsabilité de la municipalité, l'étude est gratuite pour les familles.

À toutes et à tous, une très bonne année scolaire.



Calendrier des Vacances scolaires 2013/2014

TOUSSAINT :
du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2013

NOËL :
du samedi 21 décembre 2013 au lundi 6 janvier 2014

HIVER :
du samedi 22 février au lundi 10 mars 2014

PRINTEMPS :
du samedi 19 avril au lundi 5 mai 2014

ÉTÉ :
le samedi 5 juillet 2014

Travaux d'été dans les écoles

Comme chaque année, la commune profite du calme des grandes vacances pour effectuer des travaux dans l'ensemble des groupes scolaires. Durant deux mois, différentes entreprises et les services techniques municipaux ont travaillé à l'amélioration des locaux scolaires.

Maternelle du Logis-Neuf

- Reprise d'un mur de façade.
- Ventouses coupe-feu.

Élémentaire du Logis-Neuf

- Peintures des classes 1, 2, 3 et 4.
- Aménagement de la salle des maîtres.
- Peinture du bureau du Directeur.
- Réfection des sanitaires de la cour.

Maternelle d'Allauch-Centre

- Peintures de la cage d'escalier, des couloirs et des classes 2 et 3.

Élémentaire d'Allauch Centre

- Changement du système d'ouvre porte et de vidéo-phone.
- Réalisation d'un nouveau réseau d'eau pour le restaurant scolaire.

Val Fleuri

- Remplacement d'un jeu de cour et du sol souple.
- Peinture de la salle 4.

Maternelles de la Pounche

- Farandole : Etanchéité du toit.
- Simonne Charlet : Remplacement d'un jeu de cour.
- Peinture du SAS.
- Nouveaux parvis et parking.

Élémentaire de la Pounche

- Réfection des plafonds des classes 6, 7 et 8 avec pavés lumineux.
- Installation de télérupteurs (*dispositif de commande d'éclairage remplaçant des montages en va-et-vient*).
- Nouveaux parvis et parking.

Maternelle de Pié d'Autry

- Remplacement d'un jeu de cour et du sol souple.

Élémentaire de Pié d'Autry

- Réfection complète de la classe 10.
- Rénovation du préau.
- Pose d'une clôture occultante de la cour.

COÛT DES
TRAVAUX
498 000 €

Les agents des écoles diplômés en secourisme

Toujours soucieuse de la sécurité de ses plus jeunes citoyens, la Commune a décidé de former tout le personnel encadrant les enfants dans les écoles (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles, cantinières, bibliothécaires...), aux gestes qui sauvent.

Dispensée par les organisateurs pédagogiques des Sapeurs Pompiers d'Allauch, l'objectif de la PSC1 (formation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1) est de faire acquérir aux agents les connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours. Bien que ce diplôme soit valable à vie, le personnel devra faire régulièrement des remises à niveau. La remise de diplômes s'est déroulée le 2 juillet dernier, en présence de Mauricette DROUOT, Maire Adjoint, délégué à l'éducation et du Capitaine Olivier LOSI, Commandant la caserne des Sapeurs Pompiers d'Allauch. Cette cérémonie s'est terminée en toute convivialité autour du verre de l'amitié.



Restauration scolaire : ça se passe comme ça à Allauch

Depuis de nombreuses années, la Commune a opté pour une cuisine traditionnelle élaborée par la cuisine centrale avec une majorité de produits frais. Cette production en régie directe est un gage de qualité alimentaire. Allauch est l'une des seules villes de France de 20 000 habitants à proposer une restauration traditionnelle. En effet, bien d'autres communes font appel à des sociétés de restauration industrielle.

Durant cette année scolaire, 1 662 enfants mangeront à la cantine. Une attention toute particulière est donc apportée à la qualité des repas. Les menus sont établis par une commission (diététicienne, chef cuisinier, parents d'élèves...) afin de répondre aux normes nutritionnelles et diététiques prises par l'arrêté du 30 septembre 2011.

Un gage de qualité qui passe aussi par les améliorations apportées aux locaux. Ainsi, l'école maternelle «La Farandole» a été dotée d'une cuisine satellite (structure intermédiaire entre la cuisine centrale chargée de la production et la zone de distribution). Au Logis-Neuf, l'école élémentaire fonctionne désormais sous la forme d'un self-service très apprécié des enfants.

RÉALISATION D'UNE CUISINE SATELLITE – MATERNELLE LA FARANDOLE

Afin d'assurer un meilleur accueil des enfants de cet établissement scolaire, il a été construit une cuisine satellite d'une superficie de 30m² en liaison directe avec l'école.

Cela permet d'une part aux enfants de la maternelle de manger plus au calme, et d'autre part de libérer de l'espace à la cantine de l'école élémentaire de la Pounche permettant ainsi prochainement la création d'un self-service.

Le coût total de cette opération

115 284 euros.



Cuisine satellite de l'école maternelle la Farandole



Le self de l'école du Logis-Neuf

CRÉATION D'UN SELF-SERVICE À L'ÉCOLE DU LOGIS-NEUF

Les petits Allaudiens scolarisés à l'école élémentaire du Logis-Neuf sont nombreux à manger à la cantine.

C'est pourquoi la Commune, à la demande de la direction, a mis en place un self-service.

Une diminution du bruit, des enfants qui mangent à leur rythme, des agents plus disponibles pour se consacrer aux écoliers, moins de gaspillage alimentaire, les avantages sont multiples.

Cette création s'inscrit dans une démarche pédagogique, les enfants gagnant en autonomie.

Le self fonctionne pour l'instant pour le plat chaud mais prochainement il sera étendu aux entrées et desserts qui sont actuellement servis à table.

Matériel :

15 534 euros.

Rythmes scolaires, que dit la réforme?

Dans le cadre de la réforme sur les rythmes scolaires, le décret publié au Journal officiel du 26 janvier 2013 prévoit la mise en place d'une semaine scolaire répartie sur 4,5 jours, comme l'a annoncé le Ministre chargé de l'Education, Vincent PEILLON. Cette réforme devrait être mise en place dès la rentrée 2013 ; Toutefois, des dérogations de report à la rentrée 2014 ont été accordées. C'est le cas à Allauch. En effet, ce choix est cohérent puisque Allauch a été la première commune du département des Bouches-du-Rhône à instaurer la semaine des quatre jours.

CE QU'IMPOSE LA RÉFORME

- Un enseignement dispensé sur 9 demi-journées dont le mercredi ou le samedi matin.
- Un volume de 24h de cours hebdomadaires durant 36 semaines.
- 4 journées pleines d'une amplitude de 5h30 maximum d'enseignement.
- Une demi-journée de 3h30 maximum d'enseignement.
- Une pause à la mi-journée de 1h30 minimum.

La demi-journée de classe additionnelle a pour objectif d'alléger le temps actuel de cours de 45 minutes. Mais, si la nouvelle organisation allège le temps d'apprentissage, elle impose une présence supplémentaire aux élèves durant la demi-journée et augmente par ailleurs le temps d'activités périscolaires. En effet, la durée d'enseignement transférée à cette demi-journée sera remplacée le reste de la semaine par des activités pédagogiques complémentaires par groupes restreints, organisées par les enseignants et des activités périscolaires d'éducation artistique, culturelle et sportive à la charge de la Commune. Ce dernier point induit des

contraintes budgétaires considérables pour la Commune, de frais de transports scolaires, de chauffage, de recrutement de dizaines d'animateurs...

PARENTS ET ENSEIGNANTS ONT ÉTÉ CONSULTÉS

Comme elle l'a déjà fait par le passé sur d'autres sujets prioritaires d'actualité et d'intérêt local, la Commune a transmis un questionnaire à l'ensemble des enseignants et des parents d'élèves, sur l'organisation de la semaine scolaire. Il résulte de cette consultation que le mercredi matin est plébiscité par près de 80% des parents. Toutefois, de nombreux paramètres restent encore à établir, notamment l'heure de sortie, l'étude surveillée du soir, les animations périscolaires... Tous ces points seront évoqués dans le cadre du Projet Educatif Territorial à établir d'ici la rentrée scolaire 2014.

LA POSITION MUNICIPALE

Il n'y a pas de doute, cette réorganisation de la vie scolaire est très coûteuse et pose de réels problèmes d'aménagements pour la Commune, les parents et les enseignants. Cette nouvelle réforme imposée à la Commune, n'est pas soutenue par la Commune, mais la loi s'impose à tous. Aussi, Allauch n'appliquera pas la réforme avant la rentrée de 2014. Comme le permet le Décret du 26 janvier 2013, une dérogation a été sollicitée auprès du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN).

Durant la période dérogatoire, Allauch mettra tout en oeuvre, afin de répondre au mieux aux préoccupations de tous et aux intérêts des enfants.

Collège : remise des prix de la Défense de la Langue Française

Mardi 11 juin 2013, à 17h, une cérémonie de remise de prix a eu lieu dans l'amphithéâtre du Collège «Yves Montand» pour récompenser deux élèves de 6^{ème} : Margaux BATTANI et Nicolas MARTY.

Ces élèves, ainsi que leurs camarades de classe ont participé au concours «Défense et Illustration de la Langue Française», proposé par l'A.M.O.P.A. (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques) accompagnés par leur professeur de français, Madame

DERBOMEZ. La cérémonie était présidée par Monsieur POUJOL, Président de l'A.M.O.P.A, en présence de Madame ECOCHARD, vice-présidente du Conseil Général et de Monsieur EOUZAN, vice-président du Conseil Général. Monsieur CARENCO, Principal du Collège et les représentants de la communauté éducative de l'établissement se sont joints aux parents pour participer à cette remise de prix. Toutes nos félicitations à Margaux et Nicolas !

MOUVEMENT DES ENSEIGNANTS

École élémentaire de la Pounche

- Madame JOULIE, remplacée par Madame MARTINEZ.
- Madame HUARD, remplacée par Madame TOUTAIN.
- Madame BRES, remplacée par Madame LARUE.

École élémentaire d'Allauch-Centre

- Madame VAUQUELIN, remplacée par Madame OLIVERI.

École maternelle d'Allauch-Centre

- Départ à la retraite de Madame NICOLAS, directrice, remplacée par Madame TRANDINH-BURKI, nouvelle directrice.

École maternelle de Pié d'Autry

- Départ à la retraite de Madame GAY, remplacée par Madame BOULAY.
- Madame PIARRY, remplacée par Madame CELAI.